



SURFACES PASTORALES

Vecteur de valeurs

Economiques, environnementales et sociales

**Livret technique
du participant .**

01 - 02 Octobre 2020

Ax les Thermes - Pyrénées ariègeoises

Introduction

EDITO

Avec près de 10 millions d'hectares de surfaces toujours en herbe et 1.5 millions d'UGB, les plus de 40 000 exploitations agropastorales françaises valorisent près du tiers de la surface agricole française. Elles participent ainsi à la création de valeurs et plus largement au maintien et au développement d'un tissu économique et social sur les territoires de nos massifs et de l'arc méditerranéen.

Productions diversifiées de qualité, valorisation de la ressource naturelle par le pâturage des animaux, entretien des paysages, lutte contre les risques naturels, puits de carbone et atténuation du changement climatique : l'agropastoralisme constitue une des multiples réponses aux enjeux climatiques et sociétaux auxquels l'agriculture et les territoires doivent faire face. Dans cette quête d'innovation, l'agropastoralisme apparaît également comme le reflet d'un patrimoine et d'un savoir-faire ancestral, qui prend pour support des espaces sur lesquels aucune autre production que l'élevage extensif n'est possible : les surfaces pastorales.

Dès 2010, puis en 2015, affinant les règles d'éligibilité aux aides de la PAC, l'Union européenne et la France ont reconnu les valeurs économiques, environnementales et sociales de ces surfaces, avancées que, nous, professionnels du réseau montagne et du pastoralisme français, sommes déterminés à sécuriser dans les politiques agricoles.

C'est en ce sens que nous vous avons conviés pour les deux prochains jours au séminaire « Surfaces pastorales, Vecteurs de valeurs » à Ax-les-Thermes, au cœur des Pyrénées ariégeoises.

A l'heure du débat public sur l'agriculture "ImPACTons!", de la Convention Citoyenne pour le Climat, des questionnements sur le rôle de l'agriculture et des systèmes alimentaires dans la transition vers une société et une économie plus durable et alors que le déploiement du Plan de relance devant accompagner cette transition est imminent, nous espérons que ce séminaire apportera un éclairage qualitatif de la plus-value de ces espaces et des systèmes de production qui s'y rattachent pour nos territoires.

Nous souhaitons qu'il permette d'engager le débat de l'avenir des exploitations et des territoires de montagne et/ou pastoraux, dans cet objectif partagé de bâtir des politiques agricoles tournées vers une agriculture d'excellence dans toutes ses dimensions.

A tous, nous souhaitons un excellent séminaire et espérons que les échanges seront riches !

INDEX

L'agropastoralisme une activité de grande diversité

04

Diversité des systèmes, toute une gamme de surfaces dans l'alimentation des troupeaux

04

Diversité des espaces valorisés, 4 grands types de milieux pastoraux

05

Importance des surfaces pastorales sur le territoire français

06

Le pastoralisme, vecteur de valeurs et de biens publics sur les territoires

08

Le pastoralisme, une activité productive, créatrice de valeurs

08

Le pastoralisme, pourvoyeur de biens et services pour les territoires

09

Quelle prise en compte du pastoralisme dans les politiques publiques ?

10

Éligibilité des surfaces pastorales aux aides de la PAC

10

Soutien à l'agropastoralisme dans les Programmes de Développement Rural

10

Démonstration sur le terrain

11

Fiches cas-type "systèmes de production agropastoraux"

10

Dont deux exploitations en visite dans les Pyrénées audoises et ariégeoises

10

L'AGROPASTORALISME UNE ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE DE GRANDE DIVERSITÉ.

L'agropastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources herbagères et fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux.

Diversité des systèmes,
toute une gamme de surfaces pastorales qui contribuent
à l'alimentation des troupeaux

Activité de production avant tout, l'élevage agropastoral combine en proportions variables deux types de ressources fourragères pour l'alimentation de leurs animaux :

- d'une part, des végétations spontanées herbacées, arbustives et/ou arborées portées par des espaces pastoraux, à usage exclusif et saisonnier de pâturage,
- d'autre part, des surfaces cultivées, dont les productions (céréales, prairies ou autres) sont récoltées, stockées ou/et pâturées, avec commercialisation possible d'une partie plus ou moins importante d'entre elles (grains, foin, etc.).

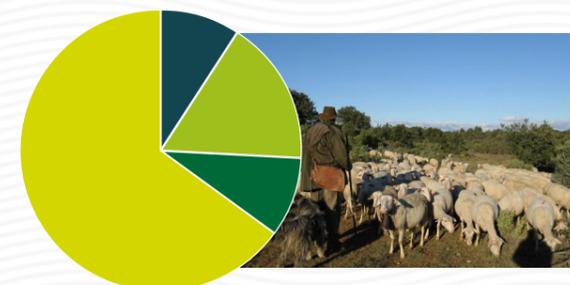
En France, le pastoralisme se caractérise par :

la diversité des systèmes d'élevage concernés (élevages allaitants ou laitiers, ovins, bovins, caprins, porcins, équins) ;

l'étendue et la diversité des milieux naturels pâturés (estives de haute montagne, prairies de moyenne montagne, parcours méditerranéens, milieux humides de Camargue ou des marais Atlantiques) ;

la qualité de ses productions directes ;

la capacité à générer des produits et services bénéfiques aux territoires : culture, tourisme, emplois, biodiversité, etc.



Des systèmes sédentaires pâturant toute l'année en combinant ressources pastorales, cultivées et stock...



...plus ou moins pastoraux.



Des systèmes pâturant en estive uniquement 4 à 5 mois en montagne, restant en stabulation le reste de l'année.



Des systèmes transhumants combinant ressources pastorales sur le siège d'exploitation, ressources pastorales en estive, stock et/ou surfaces fourragères pâturées

Estive collective

Parcours exploitation

Pâturage prairies

Grossier distribué produit

Grossier distribué acheté

Les surfaces pastorales peuvent être situées à proximité comme très éloignées des exploitations, interdisant tout retour quotidien des troupeaux au siège. De statuts fonciers divers (propriété, convention de pâturage ou fermage), elles sont dans de nombreux cas la propriété, non pas d'éleveurs, mais de communes, de l'Etat, comme de multiples petits et grands détenteurs privés.

Pour toutes ces raisons, l'exploitation de ces surfaces requiert souvent des formes collectives d'organisation des éleveurs (groupements pastoraux ou équivalents), fait appel à des moyens de transport (animaux, personnel, matériel), mobilise des emplois saisonniers de salariés (gardienage, traite, fabrication fromagère, etc.) et impose des équipements appropriés.



Diversité des espaces valorisés, 4 grands types de milieux pastoraux

Ces surfaces pastorales recouvrent une diversité de situation et sont qualifiées par une terminologie variée :

pâturage, herbe, prairie naturelle, estive, alpage, parcours, pré-bois, lande, etc.

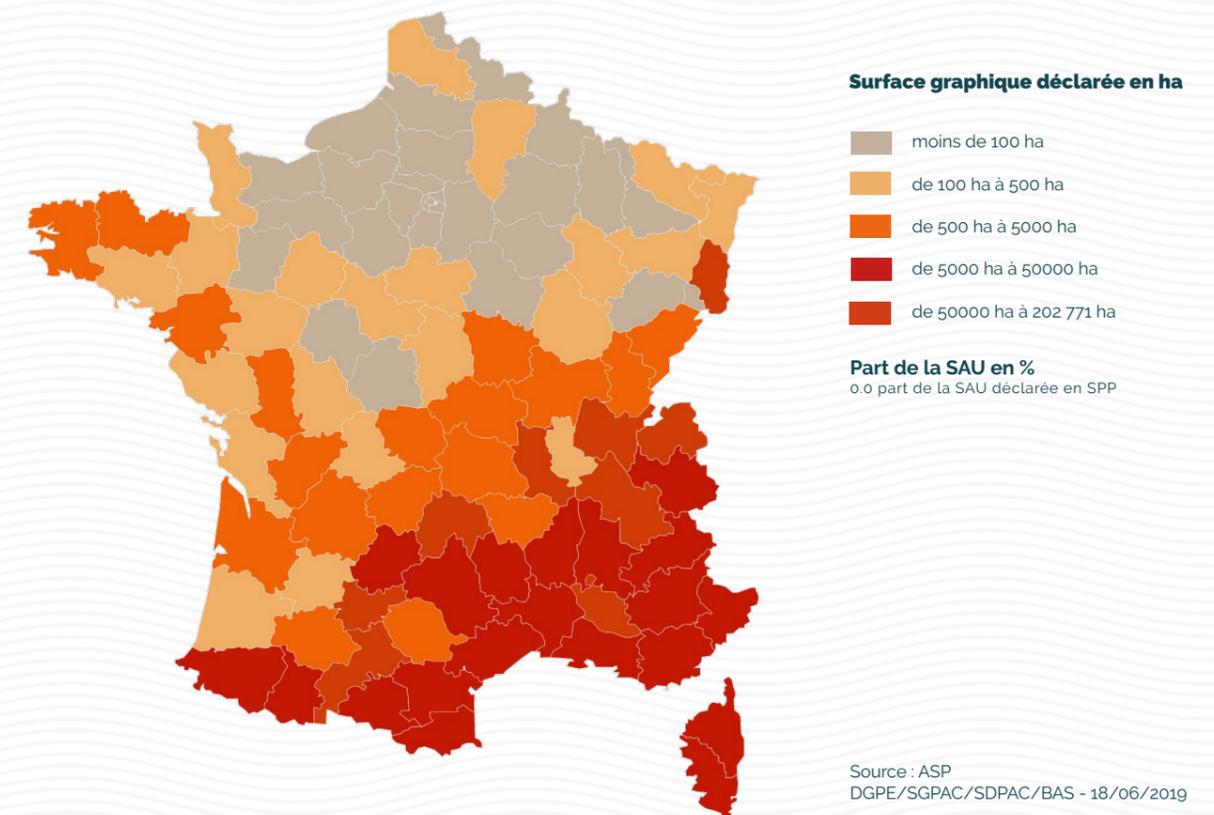


Importance de ces surfaces sur le territoire

Selon le Recensement Parcellaire Géographique (RPG) 2018, les surfaces en prairies et pâturages permanents s'élèvent à **9,8 millions d'hectares, soit près d'un tiers des surfaces agricoles déclarées, dont 2,2 millions d'hectares (25 %)** sont des surfaces pastorales herbacées ou ligneuses (landes, garrigues, parcours humides, estives, alpages, etc.). En 2017, ces surfaces représentaient environ 7,8% des surfaces déclarées. Il est toutefois nécessaire de préciser que les données du RPG ne prennent en compte qu'une partie des surfaces pastorales.

Les surfaces pastorales des Vosges, du Jura et du nord du Massif central sont principalement composées de prairies permanentes avec prédominance de l'herbe. Les surfaces pastorales herbagères et ligneuses sont davantage présentes au sud du Massif central, dans les Alpes, les Pyrénées, la Corse et sur l'arc méditerranéen.

Surfaces pastorales hors prairies permanentes déclarées en 2018 (codes BOP, CAE/CEE, SPL et SPH) par département (Source : MAA)



En 2018, plus de 40 000 exploitations agricoles ont déclaré des surfaces pastorales. A l'échelle de l'exploitation, ces surfaces sont d'importance variable. On retiendra également que 11 160 exploitations agricoles ont plus de 25% de leur surface admissible constituée de surfaces pastorales où l'herbe n'est pas toujours prédominante (surfaces pastorales herbagères ou ligneuses, bois pâturés ou châtaigneraies/châtaigneraies.).

* BOP : bois pâturés, CAE/CEE : châtaigneraies/chênaies ; SPL : surfaces pastorales à prédominance ligneuse ; SPH : surfaces pastorales à prédominance Herbagère.

LE PASTORALISME, CRÉATEUR DE VALEURS ET DE BIENS PUBLICS SUR LES TERRITOIRES .

Le pastoralisme, une activité productive, créatrice de valeurs

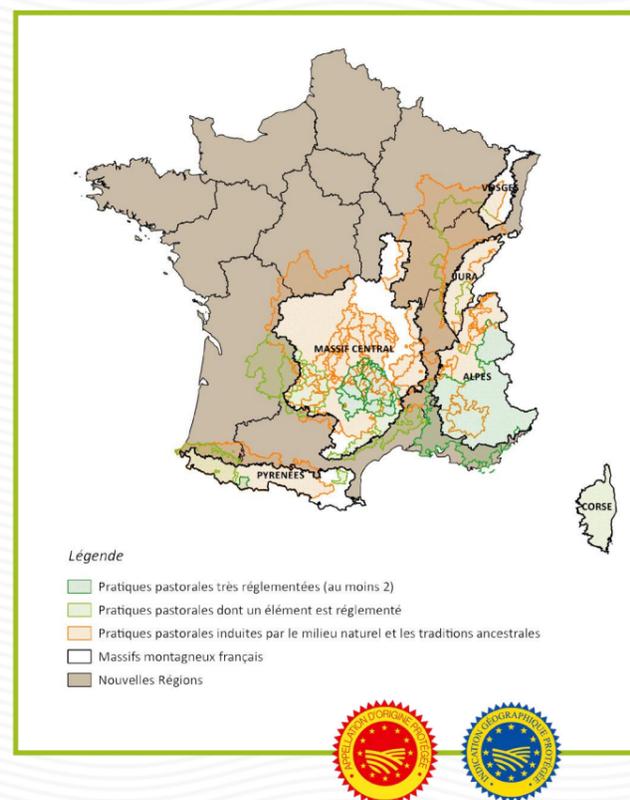
L'agropastoralisme est une activité productive qui assure le revenu d'éleveurs, via la vente de produits animaux. Il existe une grande diversité de systèmes de production, de filières et de produits issus du pastoralisme, ainsi que des modes variés de valorisation des pratiques pastorales. Ces produits sont reconnus comme des produits de qualité. Beaucoup sont valorisés à travers des signes d'identification de l'origine ou de la qualité (AOP, IGP, Labels, marques, etc.), sans pour autant que cette pratique soit systématiquement inscrite dans un cahier des charges. Les cahiers des charges, notamment des AOP et IGP, sont liés au pastoralisme surtout par des pratiques relatives aux conditions particulières du milieu naturel et à d'anciennes traditions.

L'agropastoralisme contribue ainsi au maintien d'un tissu économique sur les territoires. Les exploitations agropastorales génèrent annuellement² :

- un potentiel économique de 8,5 milliards d'euros
- 10 milliards d'euros de services non-marchand
- plus de 250 000 emplois

Le pastoralisme est également à l'origine de démarches de valorisation touristique : évènements ponctuels et festifs souvent liés aux transhumances, lieu de visites de maisons pastorales, circuits de randonnée, visites d'exploitation et vente de produits à la ferme, sans compter les offres d'hébergement et de restauration. Le pastoralisme est souvent le point de départ d'un tourisme authentique et ancré sur les territoires : ainsi dans les Causses et les Cévennes, reconnu au Patrimoine mondial de l'UNESCO, grâce au paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Les Parcs naturels régionaux sont également largement présents sur les zones pastorales et s'appuient sur les pratiques agricoles pour concilier la préservation des patrimoines, le développement local et la promotion touristique.

Liens entre les cahiers des charges des AOP-IGP des massifs (viandes et produits laitiers) et l'agropastoralisme.



Le pastoralisme, pourvoyeur de biens et services pour les territoires

Le pastoralisme est inscrit dans l'histoire des paysages et des territoires : l'élevage des petits ruminants et la culture des céréales et protéagineux ont été importés lors de la Révolution Néolithique du Moyen-Orient vers le Sud de la France pour ensuite rayonner en direction du nord de l'Hexagone. Les premières techniques pastorales apparaissent il y a plus de 8 000 ans dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, puis il y a 6 000 ans dans les Alpes. Les transhumances locales sont attestées depuis 5000 ans et récemment inscrites au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO.

Au fur et à mesure des siècles, l'agropastoralisme s'est fait pourvoyeur d'aménités économiques, sociales et environnementales. Il est aujourd'hui reconnu comme indispensable pour :

L'économie locale et la vie dans les territoires ruraux par les emplois directs et indirects qu'il assure.

La production de produits typiques, garants de modes de production et de savoir-faire locaux spécifiques, vecteurs de valeurs économiques et culturelles sur les territoires.

La gestion des milieux ouverts favorables à la biodiversité et à la prévention des incendies forestiers et de broussailles.

La valorisation d'espaces semi-naturels par une activité agricole extensive et durable, précurseur en matière d'agriculture à Haute Valeur Naturelle (HVN) et d'agro-écologie.

Le façonnement et l'entretien des paysages favorables à l'attractivité touristique et aux activités de loisirs.

Il est vecteur d'identification territoriale et à l'origine d'un patrimoine bâti et culturel riche, vecteur de nombreuses manifestations : architecture typique, cabanes de bergers et burons, fête des estives et des transhumances, etc.



² Chiffres estimés à partir du RGA 2010, des comptes de l'agriculture 2015, du RPG 2018 et de la méthode de calcul PSE Solagro

QUELLE PRISE EN COMPTE DU PASTORALISME DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Éligibilité des surfaces pastorales aux aides de la PAC

Les surfaces pastorales peuvent prétendre aux aides surfaciques de la PAC. Le règlement européen prévoit en effet que les prairies et les pâturages permanents peuvent comprendre, lorsque les Etats membres le décident, des surfaces adaptées au pâturage, relevant de pratiques locales établies, dans lesquelles l'herbe ne prédomine pas.

Avant 2015, des arrêtés préfectoraux indexaient localement la liste des surfaces éligibles à partir d'un guide photos-interprétation. Depuis 2015 et jusqu'à ce jour, les exploitations déclarent ces surfaces à l'aide de code cultures spécifiques : PPH, SPH, SPL, BOP, CEE-CAE.

A partir de 2018, le règlement OMNIBUS a introduit la possibilité d'étendre l'admissibilité des surfaces où les ligneux prédominent au-delà des pratiques locales établies.

PPH

Prairies permanentes, qui comportent à la fois des surfaces de fauche non pastorales et des surfaces uniquement pâturées qui entrent dans le champ du pastoralisme

SPH

Surfaces Pastorales à prédominance Herbagères

SPL

Surfaces Pastorales à prédominance Ligneuses

BOP

Bois Pâturés

CEE-CAE

Chênaies et châtaigneraies

Pour tenir compte de la ressource disponible sur ces surfaces, un système de prorata leur est appliqué. Ce système permet de calculer la surface admissible d'une parcelle en prairies et en pâturages en retenant les éléments consommables par les animaux et en excluant ceux qui ne le sont pas : affleurements rocheux, éboulis, litière, buissons non adaptés au pâturage, etc. Cette photographie d'un milieu évolutif doit-être révisée chaque année.

Surfaces graphiques :
7,6 millions d'ha de PPH et 2,2 millions d'ha de SPH - SPL - BOP - CEE/CAE

Surfaces admissibles :
7,4 millions d'ha de PPH et 1,4 millions d'ha de SPH - SPL - BOP - CEE/CAE

Source : RPG 2018

Soutien à l'agropastoralisme Programmes de Développement Rural

Plusieurs mesures des Programmes de Développement rural Régionaux (PDR) soutiennent de manière plus ou moins affirmée le pastoralisme. C'est notamment le cas de certaines mesures d'investissements dans les exploitations agricoles (M4.1), des mesures agro-environnementales et climatiques (M10) « Systèmes herbagers pastoraux » ou des mesures pour la mise en valeur des espaces pastoraux (M7.62).

M 4.1

Mesure investissements

Finance le matériel spécifique de montagne

Déplafonne les montants d'investissements productifs éligibles ou majore le taux d'intervention de l'aide public en compensation des surcoûts liés à l'environnement montagnard

M 7.62

Mise en valeur des espaces pastoraux

Soutient les équipements pastoraux : cabanes, parcs, desserte estive, points d'eau, etc.

Finance le gardiennage

Donne les moyens d'animation pastorale et foncière

M 10

Mesure Agro-environnementale systèmes pastoraux et entités collectives

Rémunère les gestionnaires d'estive collective et les éleveurs agropastoraux pour les services écosystémiques qu'ils rendent

M 13

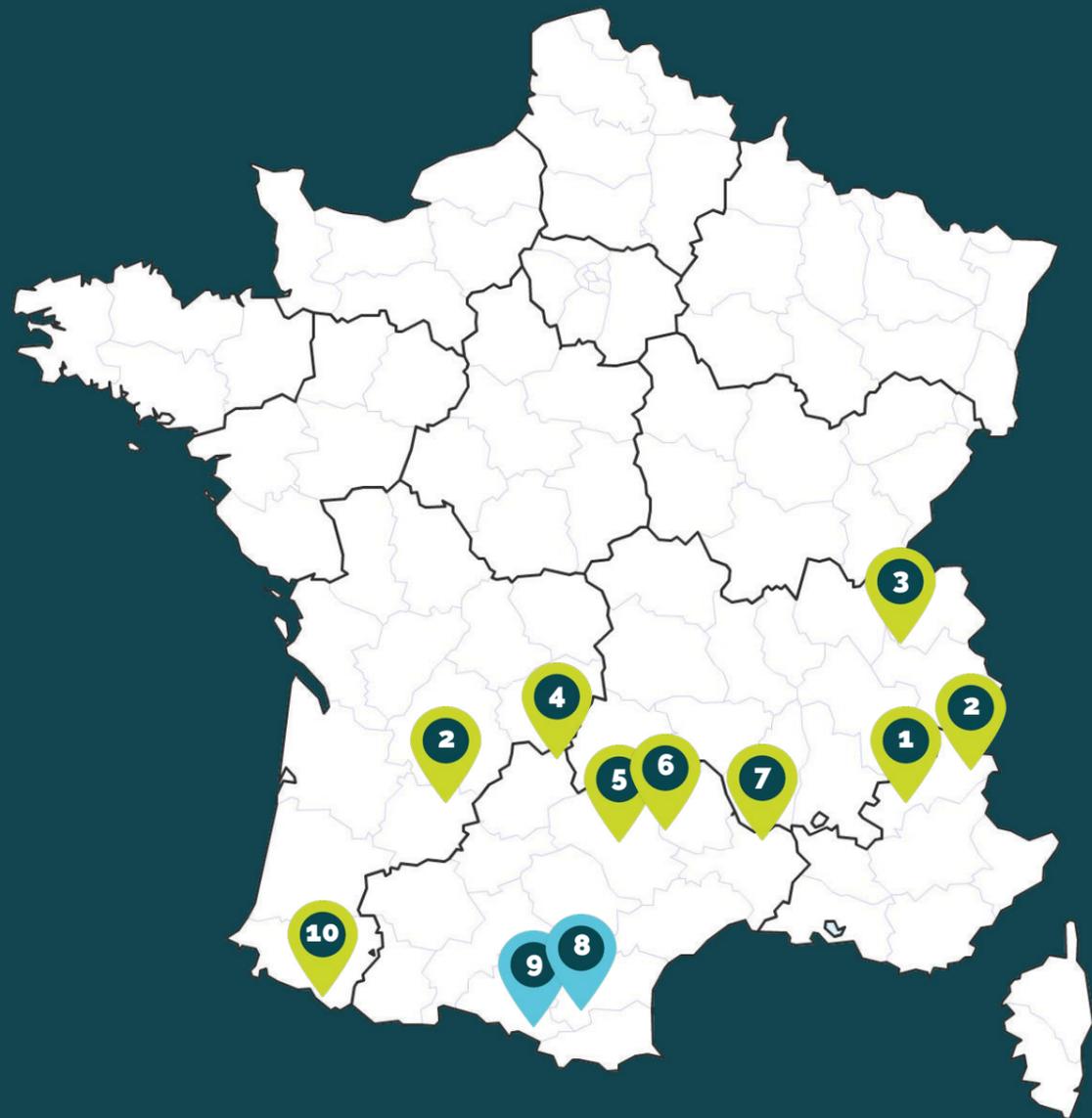
ICHN - Indemnité compensatoire de handicap naturel

Compense les écarts de compétitivité liés au climat, au relief, etc.

Plus largement, l'agriculture est l'affaire de tous, et nombreux sont les acteurs territoriaux à avoir également développé des mesures d'accompagnement spécifiques au pastoralisme.



DÉMONSTRATION SUR LE TERRAIN .



Fiches cas-type «systèmes de production agropastoraux»

Dont deux exploitations en visite dans les Pyrénées audoises et ariégeoises



Ovin viande Système pastoral préalpin transhumant Alpes du Sud : Sisteronnais

Système de production

Troupeau : Ovin viande, Mérinos d'Arles (400 mères)
Système : double transhumant (été, hiver)
Main d'œuvre : 2 UTH
Production : 345 agneaux d'herbe vendus en direct en caissettes et produits transformés viande et laine

Surface totale utilisée par l'exploitation : 298,5 ha
 119 ha de surfaces collectives



Alimentation du troupeau

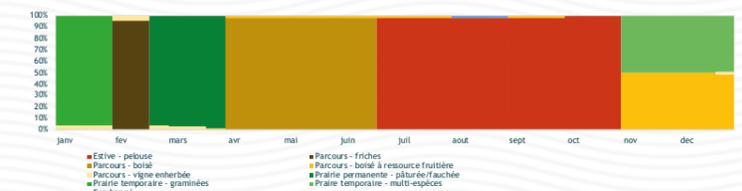
Part du pâturage dans l'alimentation : 100%

Autonomie alimentaire sur le grossier : 100%



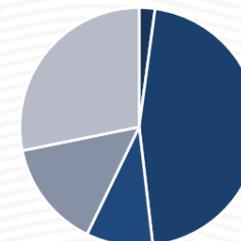
Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant 365 jours



Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC



Surface graphique déclarée : 206,21 ha
 Surface admissible exploit. : 162,76 ha
 dont 70,3 ha issue de l'estive collective

Répartition des classes de proratas sur l'exploitation

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%

Focus sur un enjeu territorial



Exploitation utilisant des zones DFCI l'hiver sur les massifs du Garlaban et de la Sainte Beaume, contribuant ainsi à la prévention des incendies.

L'été, l'alpage collectif est en zone Natura 2000 avec des MAEC localisées.



Ovin viande

Système montagne traditionnel transhumant
Alpes du Sud: Pays de Seyne Les Alpes

Système de production

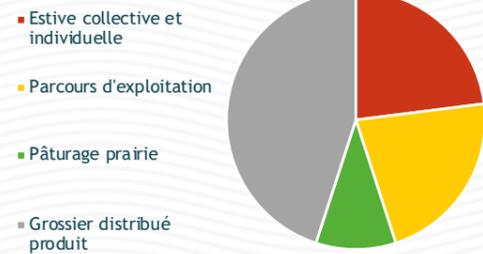
Troupeau : Ovin viande, Mérinos d'Arles (500 mères)
Système : transhumant avec alpage collectif l'été
Main d'œuvre : 2 UTH
Production : 450 agneaux vendus à l'association Guil et Durance qui les valorise localement auprès des bouchers

Surface totale de l'exploitation : 298,5 ha



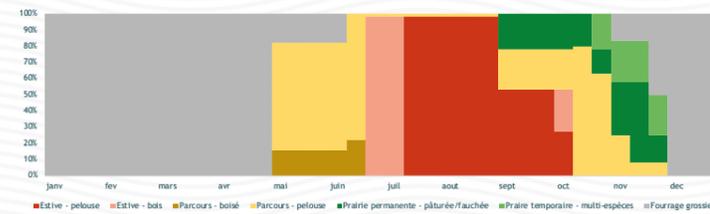
Alimentation du troupeau

Part du pâturage dans l'alimentation : **55%**
Autonomie alimentaire sur le grossier : **100%**



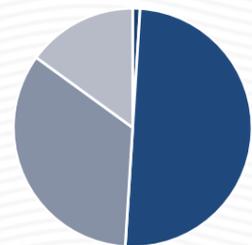
Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant 164 jours



Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC



Surface graphique exploit. : **298,5 ha**

Répartition des classes de proratas sur l'exploitation

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%

Focus sur un enjeu territorial



L'été, l'alpage collectif est engagé dans des MAEC localisées comprenant entre autre, le report de la date de pâturage sur une zone boisée pour favoriser la nidification des tétras lyres.



Bovin lait / caprin lait

Pâturant pastoral avec estive individuelle
Haute montagne, massif des Aravis

Système de production

Troupeaux : 70 vaches laitières Abondance et 40 chèvres Alpines
Système : transhumant
GAEC de 3 associés
Production : 456 000 L de lait de vache, 26 000 L de lait de chèvre
Production de Reblochon fermier, Abondance fermier, Chevrotin

Surface totale de l'exploitation : 275 ha

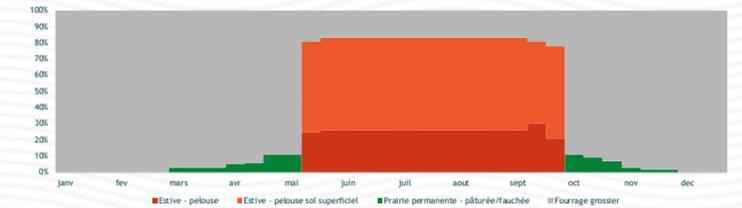


Alimentation du troupeau



Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant 140 jours



Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC

Plus de 80%
des surfaces pastorales utilisées
sont éligibles aux aides PAC.

Focus sur un enjeu territorial



Exploitation qui propose une offre agritouristique: accueil au gîte, table d'hôte, visite des scolaires, sensibilisation du public au pastoralisme. Une piste d'accès a été réalisée pour faciliter l'accès à la fois à l'exploitation et aux randonneurs, le refuge étant situé sur la randonnée pour le Mont Charvin, sommet des Aravis.

Fiche n°4

Auteurs : Jean-Baptiste Borres (SIDAM) avec la contribution de la chambre d'agriculture du Cantal



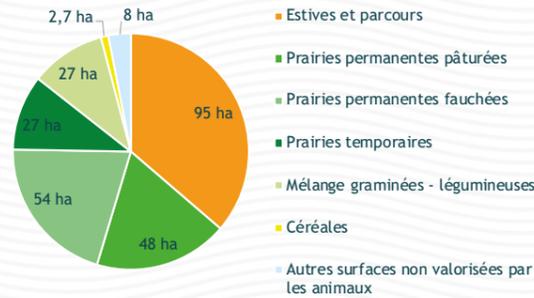
Bovin viande allaitant

Salers croisés broutards avec estives individuelles
Monts du Cantal - 2018

Système de production

Troupeau : bovins viande Salers, 128 vaches allaitantes, 198 UGB
Système : transhumant avec estives individuelles
Main d'œuvre : 3 UMO
Produits : 49 broutard(e)s + 19 jeunes bovins finis
Production : 60,6 tonnes viande vive

Surface totale de l'exploitation : 140 ha
 + 95 ha estives ha ha



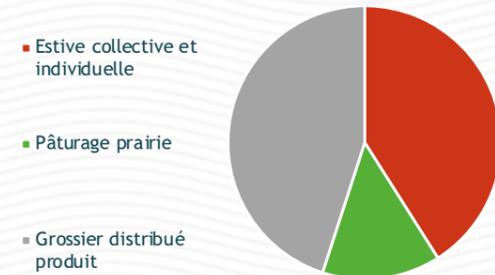
Les surfaces pastorales représentent 61% de la SAU



Alimentation du troupeau

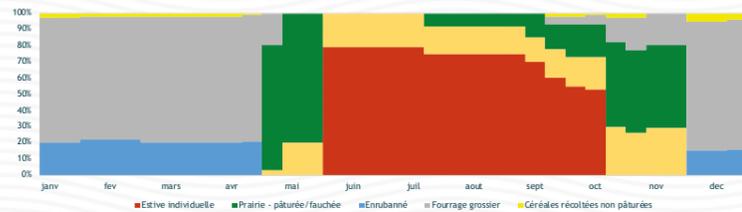
Part du pâturage dans l'alimentation : 64%

Autonomie alimentaire sur le grossier : 100%



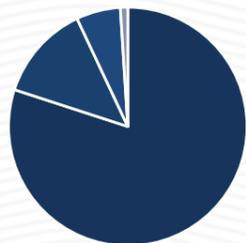
Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant 170 jours
 Elles représentent 47% de l'alimentation du troupeau



Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC



Répartition des classes de proratas sur l'exploitation

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%

Focus sur un enjeu territorial



Exploitation engagée dans le programme LIFE Beef Carbon pour réduire leur empreinte carbone.



Objectif
 - 4 teqCO₂/an

Fiche n°5

Auteurs : Emmanuel Genevet (CRA Occitanie)



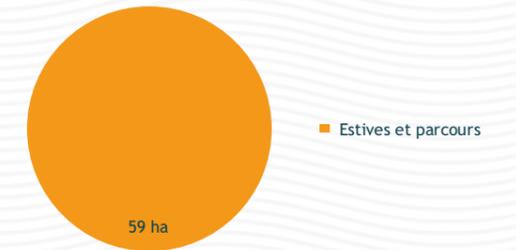
Caprin laitier fromager

Moyennement pâturant pastoral
Cévennes

Système de production

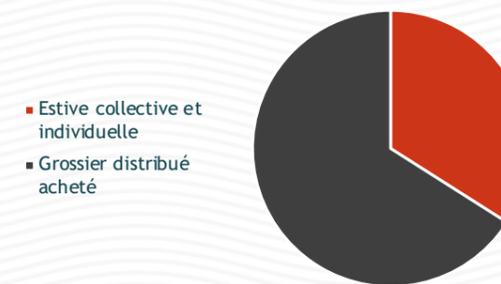
Troupeau : 75 chèvres de race Alpine Chamoisée
Système : sédentaire
Main d'œuvre : 2,5 UTH
Production : 44000 L de lait (environ 600 L/chèvre)
 AOP Pélardon

Surface totale de l'exploitation : 275 ha



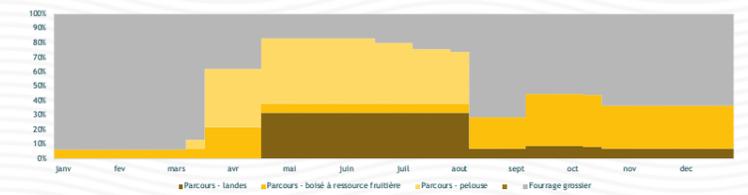
Alimentation du troupeau

autonomie alimentaire sur le grossier : 34%



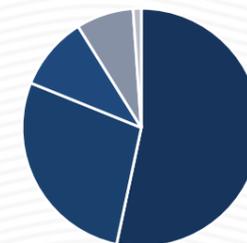
Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant 120 jours



Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC



Répartition des classes de proratas sur l'exploitation

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%

Ouverture des paysages



Exploitation engagée pour le maintien des milieux ouverts dans un secteur assez boisé.



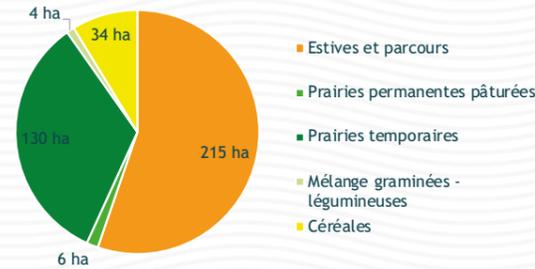
Ovin-lait

Pâturant pastoral sans estive
Massif-Central : Causses méridionaux

Système de production

Troupeau : Ovin lait, race Lacaune (880 mères)
Système : sédentaire, pâturant mixte: herbager et pastoral
Main d'œuvre : 2,6 UTH
Production : 184 800 L de lait/an livrés – filière Roquefort AOP Roquefort

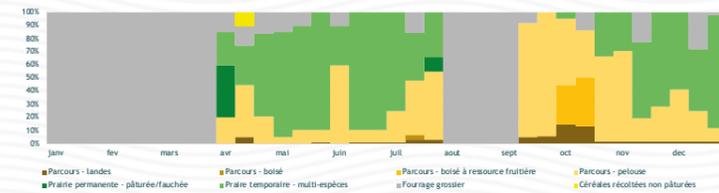
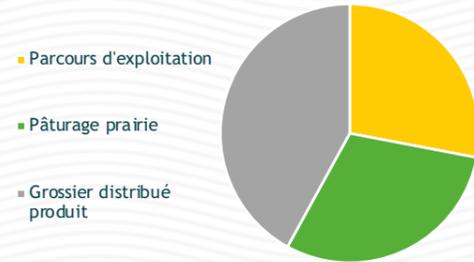
Surface totale de l'exploitation : 298,5 ha



Alimentation du troupeau

Autonomie alimentaire sur le grossier : **108%**

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant **106 jours**

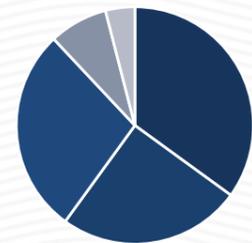


Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC

Focus sur un enjeu territorial



Surface graphique exploit. : **389 ha**
 Surface admissible exploit. : **332 ha**

Répartition des classes de proratas sur l'exploitation

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%



Une production de qualité à la base d'une filière agroalimentaire qui pèse sur la vitalité du territoire. En zone Natura 2000, la valorisation pastorale permet de maintenir le bon état de conservation des habitats naturels. Un engagement qui se traduit par 146 ha de MAE. De bonnes pratiques confrontées désormais au risque de prédation (pâturage nocturne, ...)



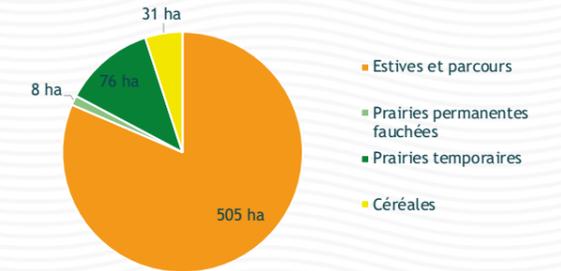
Ovin-lait & ovin-viande

Moyennement pâturant pastoral sans estive
Massif - Central : grands causses

Système de production

Troupeau : Ovin lait – ovin viande, Lacaune (375 mères) et Blanche du Massif-Central (383 mères)
Système : sédentaire, très majoritairement en parcs de pâturage
Main d'œuvre : 2 UTH
Production : 65 000 L de lait de brebis / an vendus à une laiterie locale 600 agneaux soit 21 000 kg de viande vive vendus / an Laiterie travaillant exclusivement en lait cru

Surface totale de l'exploitation : 620 ha

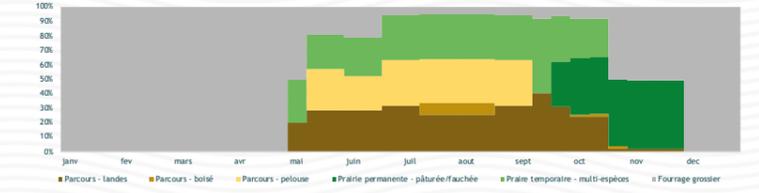
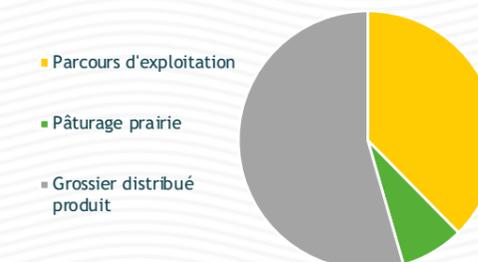


Alimentation du troupeau

Part du pâturage dans l'alimentation : **45%**

Autonomie alimentaire sur le grossier : **100%**

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant **146 jours**

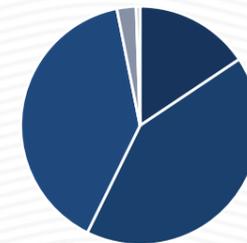


Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC

Focus sur un enjeu territorial



Répartition des classes de proratas sur l'exploitation

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%



Située dans le cœur du Parc national des Cévennes, Zone de protection spéciale (Natura 2000) sur la totalité de sa surface. En tant qu'entité du patrimoine mondial de l'humanité sur le territoire UNESCO Causses et Cévennes, contribue à la reconnaissance et à la mise en valeur du pastoralisme et des paysages qu'il produit ; Impliqué dans les MAE : 170 ha soit 27% de la SAU. Loups : autant de surfaces dont l'utilisation pourrait être remise en cause par la présence des loups.

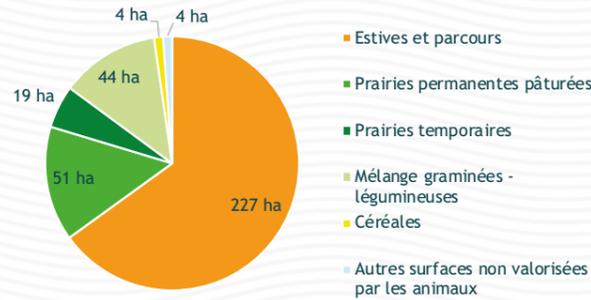


Ovin viande - bovin viande (+ équin)
Pâturant pastoral sans estive
Piémont Pyrénéen Méditerranéen

Système de production

Ovin viande 560 mères races Lacaune & BMC
Bovin viande 19 mères race Aubrac + 7 juments comtoises
Très pâturant pastoral sédentaire (sans estive collective)
Main d'œuvre: 2 ETP en GAEC
Production de viande : 500 agneaux, 16 veaux
Agneaux vendus en circuit court (GMS, boucheries locales)
Marque locale Agneaux du Pays Cathare
Vigne : 4 ha

Surface totale de l'exploitation : 349 ha



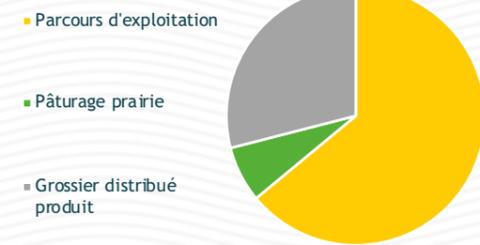
GAEC du Roc, Prax, Brenac



Alimentation du troupeau

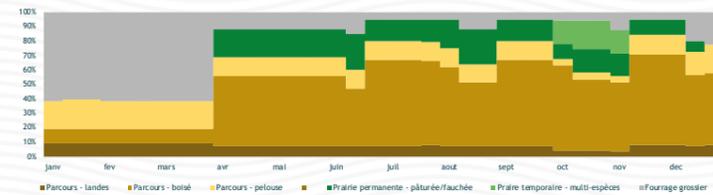
Part du pâturage dans l'alimentation (année)

Autonomie alimentaire sur le grossier : 100%



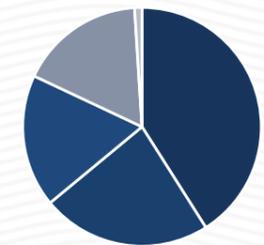
Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant 233 jours



Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC



Surface graphique exploit. : 349 ha
Surface admissible exploit. : 260 ha

Répartition des classes de proratas sur l'exploitation

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%

Focus sur un enjeu territorial



Exploitation engagée pour le maintien des milieux ouverts méditerranéens
Engagement en MAEC : 42 ha en débroussaillage + 266 ha entretien des milieux par pâturage



Bovin viande allaitant
Pâturant, pastoral avec estive
En montagne Pyrénéenne

Système de production

Troupeau : Bovin allaitant, race Limousine, 130 mères en AB
Système : transhumant
Main d'œuvre : 4 UTH associés
Production : 100 veaux engraisés sous la mère (250-270 kgVV) commercialisée en vente directe (60%) et coopérative (40%)
Engraissement de 30 vaches commercialisées en vente directe

Surface totale de l'exploitation : 349 ha



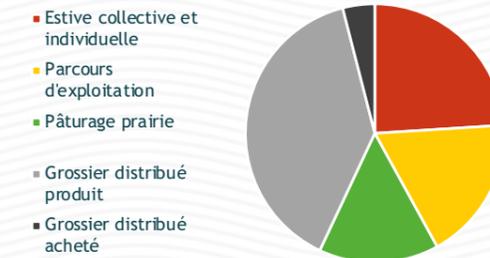
GAEC Heinrich, Ferme de la Cabaillère, Prades



Alimentation du troupeau

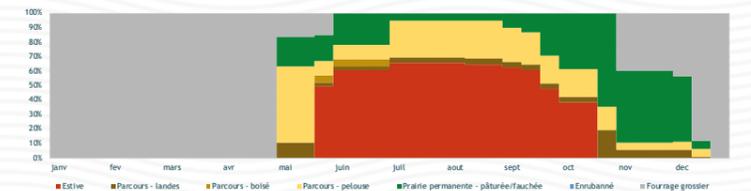
Part du pâturage dans l'alimentation : 55%

Autonomie alimentaire sur le grossier : 85%



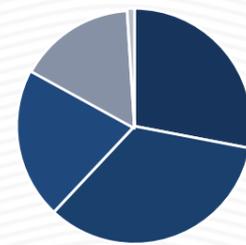
Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant 155 jours



Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC



Surface graphique exploit. : 387 ha
Surface admissible exploit. : 298 ha
+ surface admissible issue de l'estive collective: 269 ha

Répartition des classes de proratas sur l'exploitation

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%

Focus sur un enjeu territorial



Maintien ouverture des milieux sur les parcours de l'exploitation et en estive collective.
Entretien et maintien de prairies humides
Production BIO
Liens outils économiques : abattoir local (80 km), salle découpe, coopérative RHD.



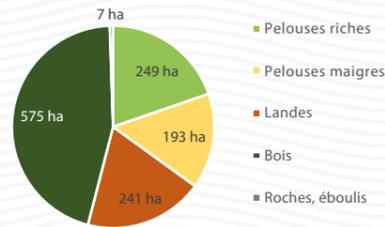
Groupement Pastoral de Prades

«Roc de Scaramus»



L'estive collective comme prolongement des exploitations

Surface totale de l'estive : **1 265 ha**
 Nombres d'adhérents : **13 éleveurs** répartis sur 4 GAEC
 Cheptel transhumant : Race gasconne et limousine,
455 vaches adultes, 260 veaux, système bovin allaitant
 Dates estive 2020 : du 20 mai au 20 octobre



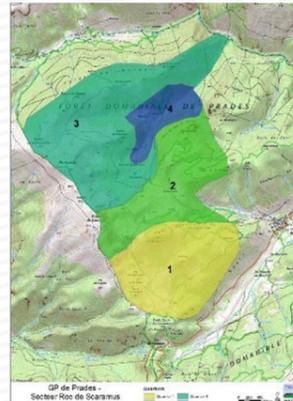
L'estive collective comme prolongement des exploitations



Gardiennage salarié : 1 ETP durant toute la saison

- 350 000 € d'investissements :
- Plus de 10 km de pistes,
- 1 cabane pastorale,
- 1 parc de contention,
- 2 impluviums et 4 points d'abreuvement,
- Plus de 15 km de clôture.

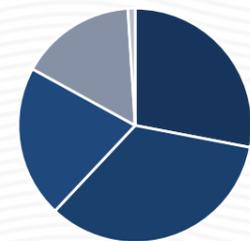
Alimentation du troupeau



Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant 150 jours

	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Quartier 1	■	■	■	■	■	■
Quartier 2		■	■	■	■	■
Quartier 3			■	■	■	■
Quartier 4		■				■

Surface pastorale et PAC



Surface graphique : **1 265 ha**
 Surface admissible : **784 ha**

Répartition des classes de proratas sur l'estive

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%

Focus sur un enjeu territorial



Estive engagée dans une MAEC « Opération collective systèmes herbagers et pastoraux »

Estive située en site Natura 2000 (Directive Oiseaux)



Ovin-lait et Bovin-viande

Petite structure traditionnelle transhumante
Montagnes Basques - Pyrénées-Atlantiques



Système de production

Troupeau : Ovin lait, race Manech (280 mères) et Bovin lait, race Blonde d'Aquitaine (12 mères)
Système : transhumant sur estives collectives
Main d'œuvre : 1,2 UTH
Production : 30 000L de lait/an produit en AOP Ossau-Iraty



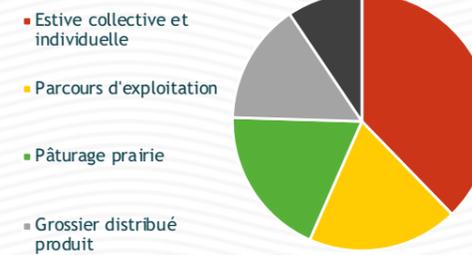
Surface totale de l'exploitation : **52 ha**
 dont 20 ha d'estive collective



Alimentation du troupeau

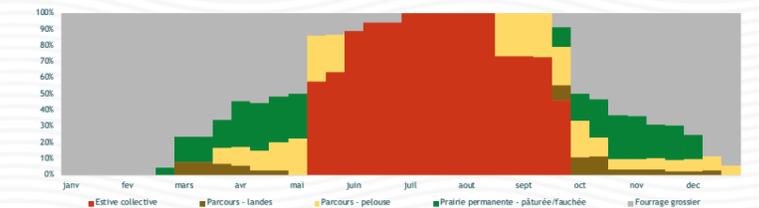
Part du pâturage dans l'alimentation : **76%**

Autonomie alimentaire sur le grossier : **55%**



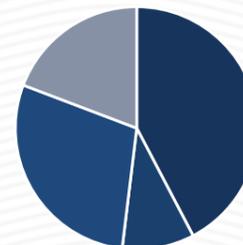
Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% de matières sèches)

Les surfaces pastorales nourrissent les troupeaux pendant 106 jours



Diversité des ressources alimentaires mobilisées pour nourrir le troupeau tout au long de l'année (profil pastoral simplifié)

Surface pastorale et PAC



Surface graphique exploit. : **32 ha**
 Surface admissible exploit. : **22,4 ha**
 + surface admissible issue de l'estive collective : **20 ha**

Répartition des classes de proratas sur les pâturages permanents de l'exploitation

■ 100% ■ 80% ■ 60% ■ 35% ■ 0%

Focus sur un enjeu territorial



Une production de qualité ancrée sur un territoire dont l'attractivité et la notoriété touristique et récréative génère parfois des conflits d'usages. L'estive est avant tout un outil de production qu'il importe de préserver et nombreux sont les opérateurs à déployer une signalétique pastorale en ce sens.

Informations Contact .

01 - 02 Octobre 2020

Ax les Thermes - Pyrénées ariégeoises

Un événement organisé par



Avec le soutien financier de



* pour les visites terrain